

Bulletin d'information du GREAT avril 2006

Nouvelles du GREAT

Assemblée générale du GREAT : le 18 mai à Martigny

Le GREAT tiendra son Assemblée générale 2006 à Martigny le 18 mai 2006. Le colloque de printemps du GREAT suivra l'après-midi. Une présentation du colloque avec talon d'inscription ainsi qu'une invitation à l'AG et son ordre du jour sont annexés au présent courrier. Nous espérons vous voir nombreux à cette occasion.

Lancement du document commun avec le Fachverband Sucht

Le Fachverband Sucht et le GREAT ont lancé leur document commun le 3 mars 2006 à Berne, avec une conférence de presse suivie d'une distribution de la rösti sur place fédérale. événement a été l'occasion d'affirmer notre soutien à la révision en cours de la Lstup, ainsi que de signifier aux médias suisses que, pour le réseau professionnel représenté dans ces deux associations, il n'existe pas de Röstigraben dans la conception d'une politique cohérente en matière de drogues et de dépendances. Cette déclaration sert également de plate-forme pour le développement d'actions communes au niveau fédéral en vue d'une meilleure prise en compte du point de vue des professionnels dans la société et la législation fédérale.

Vous trouverez dans le présent courrier un exemplaire de notre déclaration commune, imprimée d'un côté en français et de l'autre en allemand. Ce document peut facilement s'afficher comme un poster, ou s'utiliser comme un dépliant classique. Au besoin, nous tenons d'autres exemplaires à votre disposition sur demande au GREAT.

Politique Nationale

Révision partielle de la Lstup : état des lieux

La révision partielle de la Lstup est maintenant entrée dans sa phase finale. Un projet de révision partielle a été proposé par la sous-commission et devrait être confirmé lors de la plénière de la commission santé du National des 6 et 7 avril. Le débat aura lieu au Conseil National durant la session d'été des chambres, soit entre le 6 et le 23 juin. Le Conseil des Etats quant à lui devrait se prononcer sur cet objet lors de la session d'automne (18 septembre au 6 octobre).

Actuellement, seule l'UDC combat activement cette révision, aux côtés de quelques parlementaires qui se sont rendus célèbres par leur courte vue sur ce sujet. Il semble donc que cette loi devrait passer la rampe. Mais rien n'est gagné d'avance et il faut se battre pour gagner l'appui des parlementaires Nous invitons tous les romands. membres qui ont des contacts privilégiés avec nos élus de nous le mentionner afin de coordonner notre action. Nous travaillons en étroite collaboration avec les organisations de la NAS-CPD (voir http://www.nas-cpd.ch) sur cet objet, notamment avec le Fachverband Sucht.

Révision partielle de la Lstup : mise à disposition de feuillets d'information de la CPD-NAS

Les feuillets informatifs rédigés à la NAS-CPD sont maintenant disponibles sur le site Internet du GREAT. Ils précisent les conséquences de la révision partielle sur les quatre piliers, à savoir la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression, mais aussi sur la protection de l'enfance et de la jeunesse ainsi que sur la répartition des compétences entre Confédération, cantons et communes. Ces documents, réalisés avec l'appui d'une spécialiste en communication, ne prétendent pas être exhaustifs ni faire le tour de la question. d'une s'agit plutôt sélection d'arguments politiquement porteurs aujourd'hui, qui peuvent être compris facilement par le monde politique et les d'où nécessaire médias, une simplification des enjeux.

Vous trouverez tous les documents sur le site du GREAT. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à les utiliser dans toute communication individuelle ou institutionnelle sur cet objet.

Pas de diminution de l'imposition de la bière

Par 22 voix contre 18, le Conseil des Etats n'a pas suivi sa commission des redevances qui voulait abaisser le taux d'imposition de la bière. Les sénateurs n'ont finalement pas osé se mettre à dos le monde de la prévention et ont rétabli la proposition du Conseil fédéral. Qualifié de succès pour la prévention par les médias, ce vote ne doit cependant pas faire illusion. Si les arguments développés ont effectivement permis d'éviter le pire (une diminution de l'imposition), la loi adoptée par la chambre des Cantons ne saurait être considérée comme satisfaisante. Notre principale revendication, à l'ancrage dans le texte d'une référence à la santé publique et à la protection de la

jeunesse n'a pas été retenue. On notera toutefois que les douze conseillers aux Etats romands ont tous refusé la diminution de l'impôt.

Le débat aura montré que les positions évoluent plus vite que prévu et qu'il n'est désormais plus tabou de parler d'imposition des boissons alcoolisées, y compris le vin! La faiblesse des arguments des opposants (UDC en tête) ouvre indéniablement une brèche et offre des opportunités pour faire entendre nos préoccupations.

Le débat passe maintenant au Conseil National, où les commissions de la santé et des redevances vont en débattre ce printemps, pour discussion durant la séance d'été, à savoir à la même période que la Lstup. Espérons que la concomitance de ces deux thèmes saura soulever quelques interrogations chez nos élus et contribuera à faire prendre conscience des incohérences des discours sur les drogues légales et illégales.

Nous tenons également à souligner l'excellente collaboration qui s'est instaurée sur cet objet entre l'ISPA, le Fachverband Sucht et le GREAT. Avec le soutien de Reto Wiesli (Bureau pour une politique de la santé), nous avons pu coordonner nos actions et assurer une complémentarité maximale entre nos organisations respectives. De bon augure pour la suite.

Modifications de Tarmed

Des changements prévus dans la nouvelle version de Tarmed ont mis grandement en danger le suivi des patients méthadoniens. Le remboursement de la remise de méthadone était purement supprimé des prestations remboursables.

Après une période de doute et de confusion, la FMH a pu trouver une solution temporaire avec Santé Suisse qui permet de continuer à fonctionner sur les mêmes bases jusqu'à la fin de l'année. Les médecins pourront donc continuer à facturer la remise de méthadone, mais en modifiant le code utilisé pour cette prestation (999 à la place de 00.050, avec le libellé « PMETH00.0150 »). Ils doivent cependant s'inscrire directement auprès de Santé Suisse. Dans l'intervalle, il appartient à Santé Suisse et à la FMH de trouver une solution à long terme pour garantir ces prestations indispensables. La Société suisse de médecine de l'addiction (SSAM) a été associée à cette démarche, ce qui nous donne des garanties.

La convention existant entre Santé Suisse et le GPMA (Groupe genevois des praticiens en médecine de l'addiction) pourrait par exemple servir de modèle pour un règlement national de la question. Pour l'instant donc, le GREAT n'a pas réagi et laisse l'initiative à la SSAM. Il se tient prêt à agir au besoin, en fonction du déroulement des négociations entre Santé Suisse et la FMH.

Remise en cause inacceptable du statut de la méthadone chez certaines caisses maladie

Les assurances maladie Intras, Concordia, KPT/CPT et Provita proposent des rabais à toutes les femmes qui s'engagent à ne pas avorter, à ne pas faire de diagnostics prénataux et à tous ceux qui s'engagent à ne pas utiliser de traitement substitutif à la méthadone. En signant une déclaration, on obtient des remises de 40% sur des assurances complémentaires. Bien aue pratique soit malheureusement légale, il s'agit d'une remise en cause grave du statut des traitements de substitution. En effet, le traitement de substitution deviendrait une affaire de libre choix, où l'on pourrait décider à l'avance si on y aura recours ou non. La dépendance (et ses traitements possibles) n'est donc plus une maladie, mais une affaire de liberté individuelle. Ce discours inacceptable et fait craindre le pire dans un futur proche, comme par exemple la sortie de ce type de prestation du catalogue de base de l'assurance

maladie.

Le comité du GREAT a donc décidé de se saisir de cet objet et d'interpeller les assurances concernées. Au vu des réactions indignées de nombreuses organisations (notamment les associations de défense des droits de la femme), il est apparu plus opportun d'aller vers une démarche concertée et d'unir nos forces afin d'augmenter notre impact. Cependant, toutes les démarches individuelles sont évidemment les bienvenues. Une lettre-type est à disposition sur demande au GREAT.

Si nous ne devions pas constater de réaction des assurances concernées, nous demanderions alors à tous nos membres affiliés à ces caisses de reconsidérer leur participation et de se retirer en signe de protestation. Mais nous n'en sommes pas encore là. Nous vous tiendrons informés des évolutions de la situation.

Université d'été « addiction » au Tessin

La Commission fédérale pour les questions liées aux drogues (CFLD) avec planifie, conjointement Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool (CFLA), la Commission fédérale pour la prévention tabagisme (CFPT) et le canton du Tessin, une université d'été « addiction », lors laquelle les participants pencheront, en premier lieu, sur le nouveau modèle proposé par la CFLD (http://www.psychoaktiv.ch). Celle-ci se tiendra au Tessin du 16 au 18 août 2006. Merci de nous faire connaître votre intérêt par e-mail et nous vous transmettrons les informations qu'elles seront disponibles.

Lancement d'Infodrog

La récente fusion du BRR et de COSTE a donné naissance à une nouvelle structure nommée Infodrog. Vous trouverez, ci-joint, une information mise à disposition du public pour mieux comprendre cette nouvelle structure.

International

Une CLAT virtuelle du 1^{er} au 31 octobre 2006

Le Groupe Igia de Barcelone organise avec l'Université du Chili la première Conférence virtuelle sur la Réduction des risques liés aux drogues : « Contexte pratique en Amérique L'Université autonome du Mexique est également associée et d'autres pays comme l'Argentine, le Brésil et le Portugal sont intéressés par ce projet. Après les 3 premières éditions, le groupe Igia a décidé de favoriser l'échange avec l'Amérique Latine comme un objectif essentiel pour les prochaines années. Etant donné la faible représentation de l'Amérique Latine aux conférences, pour raisons de distance et de coûts évidents, le projet est né de favoriser l'échange à partir d'une plateforme technologique de pointe.

Les axes thématiques sont les suivants: programmes de prévention et de soins, politiques publiques, approches communautaires, travail associatif et transformations sociales et nouveaux contextes. Sont prévues, une conférence d'ouverture, 4 sessions plénières et 42 simultanées. Le nombre de participants attendus est de l'ordre de 2'000 parmi 15 pays. Les inscriptions peuvent être institutionnelles ou individuelles.

Les changements politiques récents en Amérique Latine favorisent sans doute l'engagement des universités et des autorités politiques dans ce réseau d'échange sur le modèle de réduction des risques avec l'Europe. L'Espagne et le Portugal assument un rôle moteur dans cet échange. Le GREAT peut apporter son expérience dans cette conférence avec l'Amérique Latine. Plus d'infos sur notre site internet.

Plates-formes

Promotion Santé Suisse donne un feedback à la plate-forme prévention

Promotion Santé Suisse s'est exprimée sur la charte de prévention de la plate-forme prévention du GREAT. Tout en précisant qu'elle a pour habitude de ne pas soutenir formellement ce genre de documents, PSS valide l'essentiel de son contenu et se met à disposition pour de futurs travaux de développement du document.

Lancement d'un concours d'affiches dans le groupe Nightlife

Lors de la dernière séance, les membres ont décidé d'organiser, en collaboration avec différentes écoles d'arts visuels (Bienne, La Chaux-de-Fonds, Vevey, ERACOM) un concours d'affiches portant sur le thème de la prévention dans la scène « nightlife ».

L'idée est de mettre sur pied une campagne de prévention dans différents lieux de la scène nightlife sur le même modèle que la campagne « Drogues, plaisirs, risques, dépendances » organisée par le CRIPS en 2003.

Une bourse récompensera les meilleurs travaux et une exposition itinérante se déplacera dans les villes de Suisse romande, ainsi que dans différents évènements festifs. Le règlement du concours, ainsi que des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du GREAT et sur son site internet (plate-forme Nightlife).

Formation

Ajournement des formations QuaThéDA en Suisse romande

Face à l'accueil relativement mitigé réservé à QuaThéDA modulaire en Suisse Romande, l'OFSP a décidé de ne pas conduire de formations QuaThéDA cette année en Suisse romande. Par contre, une pré-journée sera organisée dans le courant du mois de septembre et certaines informations seront déjà disponibles sur le net dès la mi-mai (http://www.quatheda.ch).

Mandats - Projets

Publication du rapport sur le jeu pathologique

Le **GREAT** a reçu quelques commentaires suite à l'annonce dans le dernier GREAT-Info de la sortie du rapport sur le Jeu Excessif et notamment sur son caractère confidentiel. Nous tenons à préciser que tout est fait à l'heure actuelle pour que ce rapport puisse être le plus rapidement rendu public et donc accessible à tous via notre site internet. Cependant, notre mandant (CRASS) doit d'abord se déterminer sur son contenu, avant de pouvoir nous donner une telle autorisation.

Le Gouvernail

Le Gouvernail est un outil de prévention et de promotion de la santé à l'intention des foyers pour jeunes. Il a été développé par Liliane Galley Antille lors de la formation Fil Rouge « Acteur de prévention ». Le GREAT s'est associé à la LIFAT et l'ISPA pour développer et faire la promotion de ce projet en dehors de son cadre initial (foyer Time-out).

Les résultats obtenus sur le terrain montrent une réelle pertinence de la démarche, qui correspond également à un besoin important dans les structures pour jeunes. Un développement vers le monde scolaire est également prévu. A ce stade, un projet sur trois ans a été réalisé, pour lequel nous recherchons des financements.

A l'affiche

15 mai 2006 à Genève: Conférence publique sur les politiques drogues en Suisse et dans l'UE

Le GREAT a l'honneur d'accueillir pour une conférence publique, le 15 mai Henri Genève, M. Bergeron, responsable des politiques drogues à l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT) de Lisbonne. M. Frank Zobel de l'IUMSP à Lausanne nous fera une remise en contexte de la politique suisse en matière de drogues. Ceci nous permettra d'engager un débat avec le public, tout cela à un mois de la révision de la Lstup au Parlement. (flyer joint).

27 avril 2006 : Journée « Institution Hors-fumée »

La plate-forme prévention, en collaboration avec trans'AT, organise une journée, le 27 avril, sur la mise « hors-fumée » des institutions. (flyer joint)

Journée PF Fil rouge valaisanne : 5 mai 2006

La PF Fil rouge du Valais organise une formation sur le thème : "Ados à donf", consommations et conduites à risques chez les ados. Elle est fixée au 5 mai 2006 de 13h30 à 17h à l'Institut Notre-Dame-de-Lourdes à Sierre. Celleci abordera ce thème au travers de trois ateliers qui toucheront : 1. les pubs et nouveaux phénomènes de consommation ; 2. les images violentes dans les jeux vidéo ; 3. un modèle de résolution de problèmes au centre ORIPH.

Journée sur la Violence : 23 mai 2006

Une journée sur la violence aura lieu le 23 mai à Yverdon, à la villa d'Entremonts, organisée par la plateforme « Réduction des risques » (voir flyer annexé). Elle cherchera à montrer quelles réponses envisager face à des situations de violence générées par la consommation de produits psychotropes.

Etat des lieux de l'alcoolisme, parlons sans tabou! 12 septembre 2006

La plate-forme alcool du GREAT organise une journée pour faire le point sur les grands modèles de traitement de

la consommation problématique de l'alcool et de l'alcoolisme. Cette journée les présentera dernières avancées scientifiques sur le self-change, réduction des risques, la consommation contrôlée et l'abstinence. Le titre provisoire est « Etat des lieux de l'alcoolisme, parlons sans tabou! ». La matinée est réservée aux conférences, l'après-midi aux ateliers et en conclusion une approche un peu décalée qui posera de nouvelles réflexions. La date retenue est le mardi 12 septembre en Suisse romande, le lieu restant à préciser.